

## Délibérations du 27 juin 2008

### Le Conseil Municipal :

#### Hommage

. Rend un hommage officiel à Ali MENZEL, conseiller municipal décédé le 11 juin dernier. Il respecte une minute de silence.

#### Conseil Municipal

- . Procède à l'installation de Janet TUMAK comme conseillère municipale, en remplacement de Jacky ATTIAS, conseiller municipal démissionnaire.
- . Procède à l'installation de Jean DUMAND comme conseiller municipal, en remplacement de Ali MENZEL, conseiller municipal décédé.
- . Approuve le règlement intérieur dont l'objet est de préciser les modalités de fonctionnement du conseil et les droits des élus.

#### Finances

- . Approuve la décision modificative n° 2 au budget de la Ville pour l'exercice 2008 et arrête la balance de la section d'investissement, en recettes et dépenses, à 20 702 332 € (au lieu de 19 832 872 €) et la balance de la section de fonctionnement, en recettes et en dépenses, à 31 587 481,36 € (au lieu de 31 404 753,36 €), soit une balance générale de 52 289 813,36 € au lieu de 51 237 625,36 €).
- . Autorise le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 550 € au Villiers-le-bel Hockey Club pour lui permettre de faire face à une augmentation significative de ses effectifs et à la création d'une section féminine.
- . Autorise le maire à verser une subvention exceptionnelle de 2 770 € à l'association Influences pour la réalisation de son projet "les habitants de Villiers-le-bel parlent de Villiers-le-bel".

#### Enfance

. Autorise le Maire à solliciter la participation du Conseil Général, à hauteur de 91 000 € H.T., pour le financement des travaux de changement des sols de l'école Jean-Jacques-Rousseau, de réfection d'étanchéité dans les écoles maternelles Pape-Carpantier et Michel-Montaigne, et de réfection de deux sanitaires de l'école maternelle Les Galopins.

#### Petite Enfance

. Autorise le Maire à solliciter une subvention auprès de la C.A.F., de la D.D.A.S.S. et du Conseil Général pour la réalisation des actions "J'accompagne mon enfant vers l'école" et "la rentrée des parents" (Maison de quartier Camille-Claudé), "Conférences, débats" et "Groupes de paroles bientraitance" (Service Petite enfance).

## **Culture**

. Autorise le Maire à signer une nouvelle convention avec l'Association du Conservatoire de Musique de Villiers-le-bel afin de permettre la poursuite de l'atelier d'éveil musical.

## **Politique de la Ville**

. Autorise le Maire à solliciter, auprès du Conseil Général, une enveloppe supplémentaire de 25 000 € afin de permettre le développement des animations de proximité en extérieur dans les quartiers de la ville.

. Autorise le Maire à solliciter une subvention de l'Etat pour l'organisation d'animations destinées aux jeunes dans le cadre du dispositif "Ville, Vie, Vacances".

## **Travaux**

. Autorise le Maire à solliciter l'aide de l'Etat pour le financement des travaux de mise en valeur intérieure de l'église Saint-Didier.

. Lance une procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme ayant pour but de modifier la zone NF de la parcelle cadastrée AB n° 464 en zone UI, pour une surface d'environ 10 000m<sup>2</sup>. Cette modification permettrait à la société EUROCOM 2000 de construire de nouveaux locaux et de créer sur la commune environ 100 emplois.